

## HYGIÈNE DE LA VENAISON

### **PROGRAMME**

- Réglementation sanitaire ;
- Notions d'anatomie et de pathologie ;
- Gestes à connaître pour l'éviscération, le prélèvement trichine et les bonnes pratiques d'hygiène ;
- Conduite à tenir en cas d'anomalies de la venaison ;
- · Rédaction d'une fiche d'examen initial ;
- Remise des supports de formation.

# PLÉRIN

1 SOIRÉE



#### **OBJECTIF**

Être capable de déterminer si un gibier est propre à la consommation



### **CONDITIONS**

Être volontaire pour devenir référent à l'examen initial du gibier sauvage



LIEU

FDC22, à PLÉRIN



COÛT

Gratuit



**INTERVENANT** 

FDC22



DATE

Vendredi 27 septembre de 18h30 à 22h30